MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GENERALE

ABONNEMENT ANNUEL : 85 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

4 Juin 1982 N° de série continue 230 Bulletin n° 14

<u>Liste des matières actives utilisables</u> : Avec notre précédent Bulletin, vous avez reçu un petit fascicule récapitulant la liste des matières actives homologuées pour lutter contre les diverses catégories de parasites des cultures. Nous vous conseillons de conserver cette brochure afin que vous puissiez y faire référence tout au long de la saison. Cela nous évitera ainsi les énumérations parfois longues de produits utilisables à l'intérieur de nos Bulletins tout en vous apportant une information complète et objective.

<u>Grêle</u> : Voir notre Bulletin n° 12 du 18 Mai (Captane, Dichlofluanide, Folpel).

VIGNE

Nous vous rappelons que le concours de détection de foyers primaires de maladies est toujours ouvert.

MILDIOU

Les indications données dans notre dernier Bulletin restent valables.

Un traitement spécifique contre le Mildiou peut se justifier dans les situations où des pluies importantes (orages locaux) se sont produites ces derniers jours.

BLACK ROT

Maintenir la protection surtout dans les zones où des orages ont éclaté.

OIDIUM

La pression de la maladie reste forte et nous rappelons la nécessité d'exécuter un soufrage au stade de la pleine floraison. Le soufre en poudrage permet une bonne pénétration dans la grappe ; indépendamment de son action contre l'oïdium on lui accorde un effet favorable sur la fécondation des fleurs.

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Eudémis - Cochylis)

Comme nous l'avons annoncé, les premiers glomérules font leur apparition.

Surveillez le niveau d'attaque pour juger de l'opportunité d'une intervention insecticide à caractère curatif (voir notre Bulletin n° 13 du 28 Mai). On tiendra aussi compte de la pression locale de la cicadelle (vignoble de Savoie notamment), certains produits ayant une action polyvalente.

ACARIENS (araignées rouges et jaunes)

Le temps chaud et sec est particulièrement favorable à l'activité des acariens.

Surveillez les parcelles de façon à intervenir utilement. On prendra soin de choisir un produit ayant un spectre d'efficacité le plus large possible (action ovicide, larvicide et adulticide).

Compte tenu des risques d'accoutumance, il serait prudent d'alterner les matières actives employées.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM (pommier, pêcher, cassis, etc...)

La période chaude et orageuse que nous traversons est très favorable à cette maladie. Les traitements doivent donc être renouvelés avec attention.

TAVELURE

Les risques demeurent importants en cas de pluies. Continuer à assurer une protection efficace.

PSYLLE DU POIRIER

Dans l'ensemble de la Région Lyonnaise, on a constaté une très forte recolonisation des vergers de poiriers par les adultes de psylles issus de la première génération. Les pontes ont été particulièrement abondantes. Actuellement, on commence à rencontrer des larves aux premiers stades en grande quantité. IL EST DONC URGENT D'INTERVENIR. Le seuil d'intervention (20 % des rameaux portant au moins une larve) risque d'être dépassé dans la majorité des parcelles.

Produits utilisables : Amitraze (TUDY ou MAITAC), cette matière active présente en outre l'intérêt d'être efficace sur acariens et préserve les prédateurs des psylles. Pyréthrinoïdes : ces produits sont très efficaces sur psylles mais nous conseillons de ne pas les utiliser plus d'une fois dans la saison afin d'éviter des effets secondaires néfastes (pullulation d'acariens).

Pour obtenir une bonne efficacité, nous vous rappelons qu'IL EST INDISPENSABLE DE BIEN MOUILLER L'ENSEMBLE DE LA VEGETATION.

Compte tenu de l'étalement des pontes, un deuxième traitement sera peut être à envisager dans 10 jours, la décision devra être prise en fonction des résultats de la première intervention. En cas de renouvellement, alterner les types de matières actives.

POU DE SAN JOSE

Les premières larves font actuellement leur apparition dans la Vallée du Rhône. Un premier traitement est donc nécessaire dans les parcelles contaminées.

On peut utiliser les matières actives suivantes : Méthidathion à 40 g m.a./hl (Ultracide)
Parathion à 30 g m.a./hl
Oléoparathion à 25 g m.a./hl

CARPOCAPSE (pommes, poires, noix)

Les produits larvicides sont utilisables :

- Dès réception dans le Rhône, zone de Maclas (Loire) et l'Isère (Gresivaudan)
- A partir du 9 en Savoie, Hte-Savoie, Forez, Roannais et Vallée du Gier

TORDEUSES DE LA PELURE (Capua)

Le vol a débuté ; attendre un prochain Bulletin pour réaliser un traitement.

MINEUSE CERCLEE (Leucoptera scitella)

Les premières mines sont apparues dans la Vallée du Rhône. Ce ravageur n'a une importance technique que dans quelques zones en particulier de l'Ardèche. Cependant, la présence de chrysalides de cet insecte dans les fruits exportés sur le Canada est rigoureusement interdite.

En conséquence, dans les parcelles dont la production est destinée à ce type d'exportation un traitement à base de méthomyl à raison de 60 g m.a./hl (LANNATE) est obligatoire dès réception.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Un traitement est à réaliser dès réception.

MOUCHE DE LA CERISE (voir notre précédent Bulletin)

Les premiers asticots sont observés. La protection est à réaliser sur les variétés après Burlat dès que les fruits virent au rouge. Veiller à atteindre les branches hautes des arbres.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Sur jeunes arbres en formation et en pépinières, la protection est à renouveler.

DESSECHEMENTS DE RAMEAUX SUR PECHER

Dans la région de MACLAS (42) et BOUGE CHAMBALUD, SALAISE SUR SANNE, CHEYSSIEU (38), les arboriculteurs ont constaté de nombreux dépérissements de jeunes rameaux au cours du printemps.

Ces dessèchements sont dus à un champignon CYTOSPORA sp. qui, d'habitude est un hôte secondaire et, cette année semble causer des dégâts importants.

Il est urgent de couper et brûler les rameaux atteints pour éviter la dissémination et la progression du parasite dans les branches charpentières où il constituerait des chancres pérennes.

GRANDES CULTURES

CEREALES

Maladies - Seul l'oïdium est très fréquemment observé et même quelquefois noté sur épis. Les autres maladies sont quasiment absentes cette année. Suite aux échantillons que nous avons reçu et aux examens réalisés en Laboratoire, nous confirmons l'absence de septoriose dans notre région.

Pucerons - La période limite d'intervention est la fin de la floraison (floraison complète à la base de l'épi) car la rentabilité des traitements réalisés plus tardivement est beaucoup plus aléatoire. Les populations sont assez importantes sur certaines parcelles mais il n'y a pas actuellement d'augmentation notable.

Cécidomyies orange du blé (Savoies : zones de Montmélian, Francin) - Le vol a commencé et est suivi à l'aide de pièges colorés. Le répondeur téléphonique du Poste de CHAMBERY 16(79)85.07.09 signalera son évolution. Un seul traitement suffit à condition d'être effectué à proximité de la pointe du vol. Il peut éventuellement être conjugué avec un fongicide.

Les essais réalisés par notre Service ont montré la bonne efficacité du Fénitrothion (FOLITHION LIQUIDE). On peut également utiliser FENDIK, SERK, SOVINEXION ou THIODANE SUPER

REUNIONS D'OBSERVATIONS DES MALADIES DES CEREALES ET INSECTES

Une troisième série de réunions est prévue à la mi-juin. Attention ! Les dates ont été modifiées par rapport à celles qui étaient initialement prévues.

LIEU	RENDEZ-VOUS	
LA COTE ST ANDRE	C F P P A	21 Juin à 9 H
ST PRIM	Devant l'église de ST PRIM	21 Juin à 14 H 30
VALLEE DU GIER	Chez M. PASCAL - MONTPRECIEUX à ST JOSEPH (42)	22 Juin à 9 H 30
SATOLAS	CREAS	22 Juin à 9 H
VILLARS LES DOMBES	Silo Cérégrain	22 Juin à 15 H

POMME DE TERRE

Doryphore - Afin de limiter les dégâts causés par les larves le traitement est à réaliser dès que ces dernières atteignent la taille d'un petit grain de blé. Ce stade est déjà atteint dans certaines prcelles.

P32

MAIS

LES PYRETHRINOIDES LIQUIDES CONTRE LA PYRALE DU MAIS

(Note établie conjointement par l'Association de Coordination Technique Agricole, l'Association Générale des Producteurs de maïs, l'Institut National de la Recherche Agronomique, le Service de la Protection des Végétaux.)

Seules sont autorisées à la vente, pour lutter contre la Pyrale du maïs, des spécialités en formulation granulée

Celles-ci présentent, généralement, une efficacité satisfaisante mais nécessitant le recours à des moyens appropriés d'application (tracteur-enjambeur, appareils aériens, etc...) dont la mise en oeuvre entraîne de sérieuses difficultés (rentabilité des investissements, organisation des chantiers, conditions d'application, etc...).

Ce choix de formulation trouve sa justification dans la recherche d'une rémanence d'action suffisante et d'une toxicité limitée à l'égard de l'homme et de l'environnement.

En 1979, des tests ont été réalisés en plein champ visant à étudier l'intérêt pratique de spécialités à base de pyréthrinoïdes sous formulation liquide dans la lutte contre la Pyrale du maïs. De tels produits, appliqués à un stade suffisamment précoce du maïs (1,20 m de hauteur) pour permettre le passage d'un pulvérisateur classique ont présenté une bonne efficacité sur Pyrale ainsi que sur Metopolophium dirhodum, espèce de pucerons dont les populations avaient pullulé.

Au cours des deux années suivantes, de nombreux essais ont été mis en place permettant de conclure à une efficacité satisfaisante de ces produits sur Pyrale ; ils ont mis aussi en évidence le risque que faisait encourir leur application de voir se développer les populations d'une espèce de pucerons : Rhopalosiphum padi.

C'est ainsi qu'en 1980, sous l'effet de conditions climatiques particulièrement favorables au maintien de cette espèce au mois d'août, on a pu observer leur pullulation dans plusieurs régions françaises (Alsace, Auvergne, Bassin Parisien, Centre, Franche-Comté, Poitou...), principalement dans les parcelles traitées avec des spécialités à base de Pyréthrinoïdes liquides.

En 1981, le même phénomène a pu être à nouveau observé fin Juillet, quoique beaucoup moins fréquemment du fait d'une régression naturelle des populations. Ceci traduit bien, cependant, le caractère latent d'un tel déséquilibre.

Les causes inhérentes au développement des populations de Rhopalosiphym padi à la suite d'une application de ces produits n'ont pu être scientifiquement établies. Une des explications pourrait être leur action à l'égard de la faune auxiliaire (coccinelles, syrphes, chrysopes, microhyménoptères).

Outre la forte nuisibilité de ce puceron qui peut provoquer une perte de récolte s'élevant à plusieurs dizaines de quintaux à l'hectare, la capacité à passer d'une espèce céréalière à une autre (blé, maïs, orge...) et à transmettre le virus de la jaunisse nanisante de l'orge, ainsi que l'ampleur des superficies intéressées, conduisent à être légitimement inquiet.

Malgré l'intérêt certain que ces spécialités offrent dans la lutte contre la pyrale dont les populations ont fortement progressé au cours de ces dernières années occasionnant des pertes de rendement importantes, les agriculteurs doivent être conscients des risques qu'ils encourent, ou font encourir aux cultures voisines, du fait de l'utilisation des pyréthrinoïdes en formulation liquide.

C'est pourquoi, la solution consistant à faire appel aux spécialités en formulation granulée, qui permet de garantir une bonne protection contre la Pyrale sans risquer d'induire de tels déséquilibres, nous paraît être la seule recommandable, et cela malgré les difficultés d'application déjà mentionnées.